CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E139711** **VALABLE JUSQU'AU** **28/06/2027**

ÉDITÉ LE 18/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2002

Forme juridique : SARL

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON 2002B00535

Siret : 442 704 888 00035

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000022203212104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000022203212104

Situation fiscale et sociale : A jour au 02/07/2026

Raison sociale : HERVOUET ELECTRICITE

6 TER RUE JEAN YOLE
85260 LES BROUZILS

Téléphone : 02 51 42 95 15 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
DENECHERE LAURENT CO-GÉRANT / FRANCOIS SÉBASTIEN CO-GÉRANT

Site Internet :

E-mail : hervouet-electricite@orange.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 245 000 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	2	29/06/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/08/2026 14:27

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025